

Rapport de la 31e réunion des points de contact arabes du Codex

En prévision de la 47e session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC47) qui se tiendra en personne à Genève, en Suisse, du 25 au 30 novembre 2024, et sur la base du courrier électronique reçu le 28/10/2024 du professeur Samuel Godefroy, dans lequel il propose de tenir des réunions de coordination des points de contact des pays arabes au sein de la Commission du Codex Alimentarius, comme suit :

- Réunion 29 : Jeudi 31 octobre 2024
- Réunion 30 : mercredi 13 novembre 2024
- Réunion 31 : mercredi 20 novembre 2024

Sur la base de l'approbation de Son Excellence le Directeur général de l'AIDSMO de tenir les réunions de coordination des points de contact du Codex arabe selon les dates indiquées ci-dessus.

La 31e réunion a eu lieu le mercredi 20 novembre 2024, Avec la participation des représentants des pays arabes suivants :

1. Jordanie
2. Émirats arabes unis
3. Bahreïn
4. Tunisie
5. Arabie Saoudite
6. Soudan
7. Syrie
8. Irak
9. Palestine
10. Qatar
11. Liban
12. Libye
13. Maroc
14. Yémen

Ainsi que des représentants d'AIDSMO, de GSO et de GFoRSS.

La réunion a été ouverte par le représentant de l'AIDSMO et le coordinateur de l'Initiative arabe du Codex, avec un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir accepté l'invitation à participer, indiquant que cette réunion sera la dernière réunion de préparation de la 47e session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC47), prévue pour se tenir en personne à Genève du 25 au 30 novembre 2024, et a remercié les représentants de la Syrie, de l'Arabie saoudite et les experts de l'Initiative arabe du Codex pour leurs efforts dans la

préparation des présentations de cette réunion, qui incluent les résultats des réunions des comités du Codex tenues au cours de cette année, comme suit :

- Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL)
- Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO)
- Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)
- Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)

L'ordre du jour de la réunion a été examiné et ses points approuvés comme suit :

Point à l'ordre du jour	Sujet
Point 1	Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour : Coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex
Point 2	Préparation de la 47e session de la Commission du Codex Alimentarius : <ul style="list-style-type: none"> • Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) • Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO) • Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) • Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)
Point 3	Plan stratégique du Codex

Point 2 : Préparation de la 47e session de la Commission du Codex Alimentarius :

- **Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO) :**

La présentation de ce comité a été faite par ing. Maysaa Abu Shamat, représentante de la Syrie, où elle a passé en revue les points suivants :

Contexte de la 28e session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO) : Le Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO) a tenu sa 28e session à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 19 au 23 février 2024, à laquelle ont participé 36 pays membres, une organisation membre (l'Union européenne) et 10 organisations observatrices, ainsi que la FAO et l'OMS.

Pays arabes ayant participé à la réunion physique : Égypte ; Irak, Jordanie, Maroc, Arabie Saoudite et la Tunisie.

Décisions du CCFO28 :

Point à l'ordre du jour	Décision
Point 2 de l'ordre du jour : Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	Transmettre pour adoption à la CAC47, les projets d'amendements aux dispositions d'étiquetage des contenants non destinés à la vente au détail dans les six normes existantes sur les graisses et les huiles ; et informer le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) en conséquence.
Point 3 de l'ordre du jour : Recommandations du JECFA90 et du JECFA91	Prochaines révisions du Code d'usages pour le stockage et le transport des graisses et huiles comestibles en vrac (CXC 36-1987) pour adoption par la CAC 47

Point 4.1 de l'ordre du jour : inclusion de l'huile d'avocat	Transmettre le projet d'amendement/révision proposé à la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999), inclusion de l'huile de sacha inchi, au CAC47 pour adoption à l'étape 5/8
Point 4.2 de l'ordre du jour : Inscription de l'huile de graines de camélia	Transmettre le projet d'amendement/révision proposé à la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) - inclusion de l'huile de graines de camélia au CAC47 pour adoption à l'étape 5/8
Point 4.3 de l'ordre du jour : Inscription de l'huile de Sacha Inchi	Transmettre le projet d'amendement/révision proposé à la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) - inclusion de l'huile de graines de camélia au CAC47 pour adoption à l'étape 5/8
Point 4.4 de l'ordre du jour : Inclusion du soja à haute teneur en acide oléique Huile	Transmettre le projet d'amendement/révision proposé à la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) - inclusion de l'huile de soja à haute teneur en acide oléique au CAC47 pour adoption à l'étape 5/8
Point 5 de l'ordre du jour : Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CXS 33-1981) : Révision des sections 3, 8 et de l'annexe	Transmettre le projet de norme révisée pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CXS 33-1981) (Annexe IX) à la CAC47 pour adoption à l'étape 5/8.
Point 6 de l'ordre du jour : Avant-projet d'amendement/révision de la norme sur les huiles de poisson (CXS 329-2017) : inclusion de l'huile de calanus	Transmettre le projet d'amendement/révision proposé à la Norme pour les huiles de poisson (CXS 329-2017) : Inclusion de l'huile de Calanus (Annexe X) au CAC47 pour adoption à l'étape 5/8
Point 7 de l'ordre du jour : Examen de la liste des cargaisons précédentes acceptables	Soumis pour adoption, le projet d'amendements proposés au Code d'usages pour le stockage et le transport des graisses et huiles comestibles en vrac (CXC 36-1987) à la CAC47
Point 8.1 de l'ordre du jour : Document de travail sur les travaux possibles que le CCFO pourrait entreprendre pour réduire les AGT ou éliminer les PHO	Soumettre à l'approbation de la CAC47 la proposition de nouveaux travaux sur les révisions proposées aux normes Codex sur les graisses et les huiles pour réduire l'apport en acides gras trans
Point 8.2 de l'ordre du jour : Proposition de nouveaux travaux sur une norme pour les huiles microbiennes contenant des oméga-3	Soumettre à l'approbation du CAC47 la proposition de nouveaux travaux sur une norme pour les huiles microbiennes oméga-3

- **Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) :**

La présentation de ce comité a été faite par ing.Hind Al-Ajaji, représentante de l'Arabie saoudite, où elle a passé en revue les points suivants :

Contexte du 48e Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) : Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) a tenu sa 48e session à Québec, au Canada, du 27 octobre au 1er novembre 2024.

Cette session a vu la participation de délégués de 44 pays membres, d'une organisation membre et de 26 organisations observatrices, parmi lesquelles 3 pays arabes (Jordanie, Maroc, Arabie Saoudite) et l'équipe du GForSS/IUFoST.

Décisions du CCFL48 :

Normes et textes connexes	Recommandation CCFL48
Révision de la norme relative à l'étiquetage des aliments emballés (CXS 1-1985) : Éléments relatifs à l'étiquetage des allergènes	Transmettre le projet préliminaire au CAC47 pour adoption à l'étape 8.
Lignes directrices pour la fourniture d'informations sur les aliments préemballés destinés à être proposés via le commerce électronique	Le Comité a convenu de transmettre le projet de projet au CAC47 pour adoption à l'étape 8.
Lignes directrices sur l'utilisation de la technologie pour fournir des informations sur les aliments sur les étiquettes des produits alimentaires	Transmettre le projet préliminaire au CAC47 pour adoption à l'étape 8.
Annexe à la norme relative à l'étiquetage des denrées alimentaires emballées (CXS 1-1985) : Directives pour l'utilisation des étiquettes d'avertissement relatives aux allergènes (étape 4)	Transmettre le projet de projet au CAC47 pour adoption à l'étape 5
Exigences relatives à la carte alimentaire d'urgence	Démarrer de nouveaux travaux sur la mise en œuvre des dispositions d'étiquetage des aliments en cas d'urgence et soumettre le document de projet à l'approbation du CAC47.

- **Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) :**

La présentation de ce comité a été faite par Dr. Mustafa Sultan, expert de l'Initiative Arabe du Codex, qui a passé en revue les points suivants :

Contexte du 47e Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) :

Le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) a tenu sa 27e session à Cairns, en Australie, en format hybride du 16 au 20 septembre 2024.

70 pays membres, une organisation membre et 11 organisations observatrices, ainsi que des agences des Nations Unies parmi lesquelles 7 pays arabes (Égypte, Jordanie, Koweït, Maroc, Oman, Qatar, Arabie Saoudite), Ont participé à cette session.

Décisions du CCFICS47 :

Point 5 de l'ordre du jour : Projet de lignes directrices sur la prévention et la lutte contre la fraude alimentaire <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre le projet de lignes directrices au CAC47 pour adoption à l'étape 5. • Créer un groupe de travail électronique présidé par les États-Unis et coprésidé par la Chine, l'UE, l'Iran, le Panama et le Royaume-Uni. 	
Éléments à renvoyer à l'étape 2	Point 4 de l'ordre du jour : Projet de lignes directrices consolidées du Codex relatives à l'équivalence. Créer un groupe de travail électronique, présidé par la Nouvelle-Zélande et coprésidé par le Kenya, et ouvert à tous les membres et observateurs.
	Point 6 de l'ordre du jour : Projet de révision et de mise à jour des principes de traçabilité/traçage des produits en tant qu'outil au sein d'un système d'inspection et de certification des aliments (CXG 60-2006) Créer un groupe de travail électronique, ouvert à tous les membres et observateurs, présidé par les États-Unis et coprésidé par l'Australie, l'Équateur, le Honduras et le Royaume-Uni.

Nouveaux travaux : création d'un nouveau groupe de travail électronique	<p>Le groupe de travail électronique, présidé par l'Inde et coprésidé par le Nigéria, l'Australie, le Chili et le Kenya, sous réserve de l'approbation de nouveaux travaux par la CAC, prépare un projet d'orientation sur le mécanisme d'appel dans le contexte du rejet de produits alimentaires importés, pour examen par le CCFICS28.</p> <p>Le groupe de travail électronique, présidé par le Brésil et coprésidé par l'Australie, l'Inde, le Kenya, l'Espagne et l'Ouganda, sous réserve de l'approbation de nouveaux travaux par la CAC, préparera un projet d'orientation sur la normalisation des exigences sanitaires, pour examen par le CCFICS28.</p>
---	---

• **Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) :**

La présentation de ce comité a été faite par Dr. Karima Zouin, experte de l'Initiative Arabe du Codex, qui a passé en revue les points suivants :

Contexte du 44e Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) : La quarante-quatrième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU44) s'est tenue en personne à Dresde, en Allemagne, du 2 au 6 octobre 2024.

51 pays membres (ARABIE SAOUDITE, ÉGYPTTE et ALGÉRIE), une organisation membre et 29 organisations observatrices, ont participé à cette réunion

Décisions du CCNFSDU44 :

Travail finalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux principes généraux pour l'établissement des valeurs nutritionnelles de référence – Besoins (VNR-B) pour les enfants âgés de 6 à 36 mois. • Première série de VNR-B pour cette tranche d'âge. • Approche par étapes pour l'élaboration de nouvelles VNR-B. • Modifications rédactionnelles apportées aux préparations pour nourrissons concernant les facteurs de conversion énergétique, sans modification des facteurs de conversion de l'azote en protéines, mais avec une note importante ajoutée à la méthode.
Autres décisions prises	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux sur les Lignes directrices sur l'équivalence nutritionnelle des aliments d'origine végétale ont été reportés jusqu'à ce que le rapport de la FAO soit disponible. • A interrompu les travaux de mise à jour de la définition du Codex des « fibres alimentaires » et a décidé de conserver la définition actuelle. • Les travaux sur les lignes directrices sur les probiotiques ont été interrompus et la FAO et l'OMS ont été invitées à mettre à jour les documents obsolètes. • Proposition de révocation des méthodes d'analyse obsolètes (par exemple, la méthode des fibres alimentaires) et cessation des

	travaux sur une méthode de mesure de la douceur sensorielle par comparaison.
Normes et textes connexes soumis à l'adoption finale	<p>Étape 8 : Principes généraux pour l'établissement des valeurs nutritionnelles de référence – Besoins (VNR-B) pour les personnes âgées de 6 à 36 mois (inclusion dans la CXG 2-1985 en tant qu'annexe 1, partie B) ;</p> <p>Étape 5/8 : VNR-B pour les personnes de 6 à 36 mois : Vitamines A, B6, D et E, thiamine, riboflavine, niacine, acide pantothénique, calcium, cuivre, iode, potassium, zinc et protéines.</p> <p>Adoption : Modifications à la Norme relative aux préparations pour nourrissons et aux préparations données à des fins médicales spéciales destinées aux nourrissons.</p> <p>Adoption : Inclusion du facteur de conversion de l'azote en protéines pour les préparations de suite destinées aux nourrissons plus âgés et les produits destinés aux jeunes enfants dans l'annexe de la norme CXS 234-1999</p>

Point 3 : Plan stratégique du Codex :

Professeur Samuel Godefroy a présenté ce point comme suit :

Plan stratégique du Codex 2026-31:

- Processus lancé lors du CCEXEC84 (2023) dirigé par le président du CAC – La mise en œuvre est prévue avant le 1er janvier 2026
- CCEXEC85, CAC46 ont examiné les aspects de haut niveau du SP : Vision, Mission, Moteurs du changement
- CL en janvier 2024 et consultations informelles avec les régions par l'intermédiaire des coordinateurs (février-avril 2024)
- CCEXEC86 : Discussions de la partie 1 – avec diversité d'opinions
- CL émis en octobre 2024

Vision : « Là où le monde se rassemble pour créer des normes de sécurité et de qualité alimentaires afin de protéger tout le monde partout dans le monde. »

Mission : « Protéger la santé des consommateurs et promouvoir des pratiques équitables dans le commerce alimentaire en établissant des normes internationales de sécurité et de qualité des aliments fondées sur la science. »

Enfin, les conclusions et recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion dans la plateforme interactive de l'Initiative du Codex Arabe (www.Arabcodex.com).
2. Remerciant les représentants de l'Arabie saoudite, de la Syrie ainsi que les experts de l'Initiative arabe du Codex pour leurs efforts dans la préparation et la présentation des exposés lors de la réunion.